

Les autres employés ne sont pas payés selon le régime de rémunération fondée sur le rendement:

Nom	Traitement
G. E. Bell	\$15,229
M ^{me} Blanchard	\$14,889
M. W. A. Gryba	\$14,011
M. R. Moses	\$14,304
M. R. W. Nablo	\$18,260
M. C. F. Kerr	\$15,229
M. H. G. Spratt	\$14,304
M. W. J. Fox	\$14,304
M. L. G. Smith	\$11,637

En outre, environ 37 personnes font partie du personnel de soutien.

Il existe un certain nombre de vacances, et tout est mis en œuvre pour que les Indiens occupent autant de postes que possible.

LE COMMUNIQUÉ DEMANDÉ PAR M. IAN WATSON, DÉPUTÉ

Question n° 567—M. Nielsen:

1. Le communiqué n° 63-69, publié par le ministre des Transports le 7 juillet 1969, pour permettre à M. Ian Watson, député, d'annoncer que des travaux de \$250,000 seraient effectués pour nettoyer les abords du pont Mercier, sur la voie maritime du Saint-Laurent, a-t-il été publié aux frais du public? Si oui, a) quel en a été le coût d'impression, b) combien en a-t-on tiré d'exemplaires et à qui les a-t-on distribués?

2. Tout député pourra-t-il désormais faire publier des communiqués semblables, sur demande, aux frais du public?

M. Gérard Loiseau (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. Oui. a) \$5.04. b) 1,400 exemplaires en anglais et 400 en français ont été distribués aux députés, aux organes d'information et à des publications spéciales.

2. Non, mais un communiqué approprié pourrait être émis, à l'occasion, quand un membre du Parlement fait une déclaration au nom du ministre.

LA PIÈCE «YESTERDAY THE CHILDREN WERE DANCING»

Question n° 786—M. Monteith

1. A-t-on annulé la représentation de la pièce «Yesterday the Children were Dancing», écrite en français par Gratien Gélinas et que devait présenter en anglais le Théâtre national de Stratford au Centre national des arts en février 1970 et, si oui, pourquoi?

2. Quelle a été la véritable raison du conflit entre l'Actors' Equity Association de Toronto et l'Union des artistes de Montréal, cause de l'annulation de la présentation?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Le Centre national des arts me transmet

les renseignements suivants: 1. Oui, pour la raison figurant au n° 2.

2. Un différend, actuellement à l'arbitrage, opposait l'Actors' Equity et l'Union des artistes au sujet de l'interprétation à donner aux conventions conclues entre les deux syndicats, les 25 juin 1965 et 27 janvier 1969, concernant la détermination de la compétence dans le cas des productions théâtrales représentées originellement dans une langue officielle, et dans l'autre par la suite.

[Traduction]

LE PROJET DE FONDATION D'UNE COMMISSION NATIONALE DES VALEURS

Question n° 795—L'hon. M. Lambert:

1. Quel stade ont atteint les discussions ou négociations avec les autorités provinciales concernant la fondation d'une Commission nationale des valeurs ou autre organisme similaire?

2. Quand ont eu lieu les dernières discussions à ce sujet avec les provinces d'Ontario et de Québec et des progrès en ont-ils résulté?

3. Quand ont eu lieu les dernières discussions à ce sujet avec les autres provinces et des progrès en ont-ils résulté?

4. Quels sont les problèmes principaux qui restent à résoudre avant que l'on ne puisse arriver à un accord général?

5. Une conférence générale des représentants des parties intéressées est-elle prévue ou envisagée dans un avenir prévisible?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): 1. Les derniers entretiens officiels avec les autorités provinciales relativement à l'établissement d'une commission nationale des valeurs ont eu lieu à l'occasion d'une réunion du comité fédéral-provincial de hauts fonctionnaires sur les institutions financières et la réglementation des valeurs qui a été tenue le 25 octobre 1968.

2. et 3. Les derniers entretiens à ce sujet avec les autorités provinciales ont eu lieu à la réunion ci-dessus mentionnée. La réunion a permis de situer certains des problèmes principaux qui restent à résoudre avant qu'on puisse en arriver à un accord. Ces questions ont été soumises à une étude attentive depuis la réunion; on se propose de procéder très prochainement à de nouveaux entretiens à ce sujet avec les autorités provinciales.

4. Le problème fondamental à résoudre est le rôle précis que devrait jouer le gouvernement fédéral en ce qui a trait à la réglementation des valeurs, compte tenu de l'engagement des provinces dans ce domaine et eu égard à l'avantage qu'il y a à éviter le double emploi en matière de réglementation.

5. Comme il est mentionné ci-dessus, on se propose de poursuivre les entretiens avec les autorités provinciales très prochainement.